

RAPPORT

DÉVELOPPEMENT

DURABLE

2020



www.issy.com

INTRODUCTION



1. LUTTER

Contre le changement climatique et économiser l'énergie

p 6



2. PRÉSERVER

Les ressources naturelles et le cadre de vie

p 13



3. FAVORISER

Les modes de consommation et de productions responsables

p 20



4. PERMETTRE

L'épanouissement de chacun

p 27



5. RENFORCER

La cohésion sociale et territoriale

p 36



6. ANNEXE

Budget Climat

p 45

Présentation : Issy-les-Moulineaux est une ville du sud des Hauts-de-Seine, d'une superficie de 425 hectares, qui compte officiellement depuis le 1^{er} janvier 2020 69 277 habitants.

Issy-les-Moulineaux fait partie de Grand Paris Seine Ouest, un des douze territoires de la Métropole du Grand Paris (T3). Depuis le 1er janvier 2018 la Métropole est dotée de ses quatre compétences obligatoires, la politique locale de l'habitat, l'aménagement de l'espace métropolitain, le développement et l'aménagement économique, social et culturel, et enfin la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie.

Le Territoire Grand Paris Seine Ouest (GPSO) détient un certain nombre de compétences qu'il exerce pour le compte de la Ville, notamment en matière d'assainissement, d'environnement et de propreté. Le Bureau de GPSO est une instance qui réunit les maires des 8 communes membres et qui prépare les délibérations qui font l'objet d'un vote lors de la tenue des conseils du territoire.

La Ville est composée de quatre conseils de quartier qui réunissent des élus, des habitants (élus par leurs pairs) et des représentants d'associations locales et de commerçants ; ces conseils de quartier, dotés d'un budget participatif, ont un rôle consultatif, notamment en matière d'aménagement, et sont aussi forces de proposition.

Fin 2015, le Conseil Économique, Social, Environnemental Local (CESEL) a été créé. Cette autre instance de démocratie participative a pour mission, par ses études et ses avis, d'éclairer la Municipalité sur les différents projets de nature économique, sociale et environnementale d'intérêt municipal. Il est constitué d'une pluralité d'acteurs de la société civile (professions libérales, commerçants, universitaires, cadres et employés...) regroupés en trois sections dont une sur l'environnement.

Il existe d'autres instances de démocratie participative sur la Ville. Le Conseil Communal des Aînés mène de nombreux travaux au sein de différentes commissions, dont une commission Environnement. Les jeunes isséens sont représentés par le Conseil Communal des Jeunes (11-17 ans) et par le Conseil Local de la Jeunesse (18-25 ans). La Ville travaille parallèlement avec les associations qui agissent sur son territoire, notamment l'Association de Liaison d'Issy-les-Moulineaux (ALIM) en charge de la Maison des Associations et les associations de commerçants.



Issy-les-Moulineaux et le développement durable

Issy-les-Moulineaux n'a pas attendu le sommet de la Terre à Rio en 1992 ni le Grenelle de l'Environnement de 2007 pour agir en vue de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants et c'est dès 1991 que la commune s'est engagée en approuvant alors un Plan Municipal d'Environnement.

Issy-les-Moulineaux a ainsi été parmi les premières villes d'Ile-de-France à élaborer un tel document. En 1995, par délibération du Conseil Municipal, la Ville adhère à la Charte Européenne d'Aalborg des villes durables, s'engageant ainsi à mettre en œuvre un Agenda 21 local. En s'appuyant sur les études et la concertation engagée pour l'élaboration du PLU, le premier programme Agenda 21 local a été mis en œuvre en 2003. Suivront en 2006 la création d'un Atelier d'Urbanisme et de Développement Durable, lieu de concertation et d'information de la population, ou en 2009 la mise en œuvre de la charte de qualité environnementale ISSEO qui engageait les promoteurs et aménageurs à réaliser des constructions respectueuses de l'environnement et peu consommatrices d'énergie.

Ces actions vaudront plusieurs prix à la Ville tout comme pour **l'éco-quartier des Bords de Seine** qui reçut le 1^{er} prix du Grand Prix de l'Environnement Villes et Territoires d'Ile-de-France dans la catégorie Aménagement en 2010. En 2012 le Conseil Municipal a approuvé la mise en œuvre de l'Agenda 21 local, **transposition de l'Agenda 21 communautaire, ainsi que de son volet énergétique, le Plan-Climat-Energie-Territorial (PCET)**. En 2019 la Ville s'est vue confirmer ses « 3 Fleurs » par le jury des Villes et Villages Fleuris ; depuis cette même année, Issy-les-Moulineaux est située dans le périmètre de la Zone à Faibles Emissions de la Métropole du Grand Paris.

Issy-les-Moulineaux est

située dans le périmètre

de la Zone à Faibles

Emissions de la Métropole

du Grand Paris



Le rapport est présenté
en cinq chapitres qui
correspondent aux cinq finalités
du développement durable
mentionnées au III de l'article
L. 110-1 du code
de l'environnement

Le Rapport en matière de Développement Durable

A l'instar des années précédentes depuis 2011 et conformément à l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 et au décret 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de Développement Durable dans les collectivités territoriales, le rapport suivant a été établi afin d'être présenté au moment du débat d'orientation budgétaire 2020. Le rapport prévu à l'article L. 2311-1-1 du code général des collectivités territoriales décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la commune sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire, ou encore des différents supports de communication comme le journal Point d'Appui. Le rapport est présenté en cinq chapitres qui correspondent aux cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :



Dans chaque chapitre seront décrites les politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur le territoire de la Ville, illustrés d'indicateurs chiffrés lorsqu'ils sont pertinents ; on y trouvera aussi, sous forme d'encarts, les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité. Le présent rapport se base en priorité sur les nouvelles actions de la Ville, ou celles pour lesquelles le projet a connu une avancée significative en 2020.

Un focus est également fait sur le budget climat dont se dote la Ville à compter de 2021 afin de piloter la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre conformément aux Accords de Paris et à la stratégie nationale bas carbone.



LUTTER

CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ECONOMISER L'ENERGIE

//

L'impact du réchauffement climatique se traduit dans de nombreux domaines : climat, écosystèmes, énergie, alimentation et santé. Les pays participant à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques se sont fixés pour objectif de contenir la hausse des températures à moins de 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle. Pour atteindre cet objectif, les émissions mondiales doivent être réduites de moitié d'ici 2050, par rapport à celles de 1990. La réduction des risques liés au changement climatique passe par deux champs d'action complémentaires : d'une part les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine anthropique et d'autre part l'adaptation au changement climatique. Ces deux domaines sont l'objet de politiques internationales, nationales et régionales permettant de réduire les émissions et de se préparer au mieux au climat de demain. //

(Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie)

Les émissions mondiales
doivent être réduites de
de moitié d'ici 2050

TEMPS FORTS



9 mars

Conférence sur l'hydrogène dans le cadre des « Entretiens d'Issy » à l'Hôtel de Ville, animée par le directeur énergie et le vice-président en charge de l'énergie de Capgemini



Mars

Installation de 5 abris vélos couverts dotés d'une borne de gonflage dans chaque quartier de la Ville



Été

Aménagements cyclables entre le port de Javel et le quai d'Issy-les-Moulineaux et sur le boulevard des Frères Voisin



Du 26 juin au 30 octobre

Ateliers techniques d'entretien et de petites réparations des vélos à la gare Issy Val de Seine



12 septembre

4^{ème} édition de la Fête des nouvelles mobilités sur le parvis Corentin Celton



8 octobre

Création en Conseil Municipal du fonds de dotation « Issy-Agir pour le climat »



Du 9 novembre au 6 décembre

Consultation publique sur le projet de Plan Climat de Grand Paris Seine Ouest

Issy-Agir pour le climat
est un organisme de mécénat
destiné à réaliser des projets
d'intérêt public local
pour adapter le territoire isséen
aux exigences du changement
climatique



Création du fonds de dotation « Issy-Agir pour le climat »

Le 8 octobre, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un fonds de dotation baptisé « Issy-Agir pour le climat ». Ce sont en fait les statuts et le règlement intérieur d'« Issy mécène » qui ont été modifiés pour permettre la fondation de ce fonds. « Issy-Agir pour le climat » est un organisme de mécénat destiné à réaliser des projets d'intérêt public local pour adapter le territoire isséen aux exigences du changement climatique. L'objectif de cette structure est de réunir des acteurs publics et privés pour agir concrètement et préparer ensemble la ville de demain. Lors de la même séance, le Conseil Municipal a désigné cinq représentants de la Ville comme membres fondateurs et futurs membres du conseil d'administration.

Fête des nouvelles mobilités

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité Durable, la Ville a organisé la 4ème édition de la Fête des Nouvelles Mobilités le 12 septembre sur le Parvis Corentin Celton. L'objectif de cette journée est de sensibiliser les habitants aux nouveaux modes de déplacement plus respectueux de l'environnement. Des parcours de trottinettes, de draisiennes, de rollers et de skate-boards avaient en effet été installés pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière ; les plus jeunes ont aussi pu utiliser le circuit réservé aux voiturettes électriques. Tous pouvaient par ailleurs s'essayer aux monoroues, segways et autres gyropodes. La marque Tesla présentait des modèles de voitures électriques, tout comme Citroën avec notamment sa nouvelle Ami-One ; la Ville exposait aussi ses voitures électriques, ainsi que son tout nouveau triporteur à hydrogène. Les services Cityscoot et Vélib avaient un stand, tout comme Grand Paris Seine Ouest qui répondait aux différentes questions des usagers ; la Maison du tourisme présentait sur un autre stand l'application Runnin'City. Un atelier de contrôle technique des vélos était présent, notamment pour remettre en état de vente les vélos déposés dans la Bourse aux vélos tenue par les associations Issy en Transition et Vélo d'Issy. Un vélo-smoothie et un spectacle de vélo acrobatique ont complété le programme.

Développement de l'hydrogène

Dans le cadre des « Entretiens d'Issy », une conférence sur l'hydrogène a été organisée à l'Hôtel de Ville le 9 mars et animée par le directeur énergie et le vice-président en charge de l'énergie de Capgemini. Toujours concernant ce thème, la Ville a intégré en 2020 le projet européen FCCP (Fuel Cell Cargo Pedelecs) pour expérimenter l'utilisation de vélos-cargos alimentés à l'hydrogène pour les livraisons de courtes distances. Deux triporteurs sont ainsi testés depuis cet automne à Issy-les-Moulineaux tout comme à Aberdeen en Écosse, Groningue et La Haye aux Pays-Bas, Luxembourg, Munich et Stuttgart en Allemagne.





Il existe désormais une
continuité cyclable via
Issy-les-Moulineaux entre
le Pont de Sèvres et
le cœur de Paris



Le parc des véhicules légers de la Ville est composé à 84 % de véhicules électriques. Dans son marché de véhicules de tourisme et d'utilitaires, la Ville a en effet décidé de recourir à la location systématique, sauf impossibilité technique, de matériel à énergie propre. Des VAE et une trottinette électrique sont aussi à disposition des agents.

Entretien des vélos

Outre le contrôle technique des vélos organisé en même temps qu'une bourse aux vélos dans le cadre de la Fête des Nouvelles Mobilités, des ateliers techniques d'entretien et de petites réparations des vélos se sont tenus régulièrement entre le 26 juin et le 30 octobre (8 au total). Ils ont été organisés par SNCF Transilien, en partenariat avec les associations SoliCycle et Véloservices, les vendredis en fin d'après-midi à la gare Issy Val de Seine. Ces ateliers s'inscrivaient dans une démarche participative car il s'agissait bien de donner des conseils d'entretien aux usagers afin de les rendre plus autonomes, ce qui constitue un levier essentiel au développement de l'usage du vélo. Ce service est par ailleurs une action solidaire puisqu'il est proposé par des chantiers d'insertion.

De nouveaux aménagements cyclables

En 2019, la ville d'Issy-les-Moulineaux avait signé avec le 15^{ème} arrondissement de Paris et Vanves une convention afin, entre autres, de favoriser l'aménagement de leurs espaces publics. Dans ce cadre, et devant l'urgence sanitaire de ce printemps, une piste cyclable temporaire a été aménagée entre le Port de Javel et le Quai d'Issy-les-Moulineaux en entrée de ville. Grâce à ce « bout » de piste, il existe désormais une continuité cyclable via Issy-les-Moulineaux entre le Pont de Sèvres et le cœur de Paris, ainsi qu'une interconnexion avec la piste ceinturant Paris au niveau des boulevards extérieurs. Par ailleurs, toujours dans le cadre des « coronapistes », une voie cyclable a été aménagée à la fin de l'été sur le boulevard des Frères Voisin qui se prolonge sur le boulevard Gambetta. De nombreux marquages au sol supplémentaires ont aussi été réalisés pour favoriser la sécurisation des cyclistes.

Des bornes de gonflage pour les vélos

Dans le cadre du budget participatif, 5 abris vélos couverts dotés d'une borne de gonflage ont été installés au mois de mars : 2 dans le quartier Val de Seine (rue Camille Desmoulins en bas d'icade et de Prêt à Manger et boulevard Gallieni à proximité du square Léon Zack) et 1 dans chacun des autres quartiers (à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue Vaudétard, rue Aristide Briand à la descente du Tram Les Moulineaux et rue de l'égalité au pied de la halle des Epinettes). D'autres stationnements deux-roues ont été aménagés, et le nombre de places de stationnement deux-roues dépassent désormais le nombre de 1 600.



Le Plan Vélo

La Ville d'Issy-les-Moulineaux est partie prenante du Plan vélo lancé par GPSO en 2019. Durant l'été 2020 la Ville a procédé d'une manière expérimentale à la suppression aléatoire des répétiteurs au droit des SAS vélo. Cet essai a permis de forcer les automobilistes à respecter les SAS vélo et sera rapidement généralisé à toute la Ville. Depuis 2012, et malgré une interruption en 2018, GPSO subventionne à hauteur de 200 euros les achats d'un Vélo à Assistance Electrique. En 2019, 123 isséens avaient bénéficié de cette subvention, ce qui porte le total à 464 personnes depuis sa création. Enfin un projet « découverte et initiation vélo » a été proposé par le service des sports à de nombreux enfants dans quelques écoles élémentaires de la ville. Cette pratique était dispensée par un éducateur sportif diplômé d'Etat et avait pour but la sensibilisation des bons gestes et de la connaissance du vélo.

Free floating et partage

Le dispositif Vélib proposé par la société Smovengo se déploie sur 16 stations. La moyenne en 2020, jusqu'au mois d'août, était de 49 598 locations mensuelles au départ ou à l'origine d'Issy, un chiffre en forte hausse par rapport à l'année précédente lié notamment à la période de déconfinement. Le nombre d'isséens dotés d'un abonnement longue durée au service Vélib est aussi en augmentation pour atteindre 1 935 personnes contre 1 604 en 2019. La répartition de ces abonnements est la suivante : 1024 pour V-Libre, 543 pour V-Plus et 368 pour V-Max. Les services CityScoot, solution de partage de scooters électriques, et Free2Move, solution de voitures électriques en free-floating, restent opérationnels sur la Ville.

Favoriser l'utilisation des transports en commun

100 % électriques depuis 2017, les trois lignes du TUVIM restent très utilisées, et viennent s'ajouter au 13 lignes de bus traversant des rues isséennes. Pour améliorer le confort des usagers de ce service, et sur une initiative de l'association des seniors d'Issy-les-Moulineaux, 22 bancs assis-debout ont été installés en début d'année à certains arrêts de bus du TUVIM. En 2019 les lignes du TUVIM avaient transporté 1 036 138 voyageurs.

L'éco-chantier de la Cité des Sports

La future Cité des Sports, sur le terrain de l'ancien Parc Municipal, a débuté sa construction en 2019. Ce complexe sportif comptera 2 salles multisports, un mur d'escalade, 2 terrains de futsal, 6 terrains de squash, un espace sports-santé et, en extérieur, un terrain de football et une piste d'athlétisme. L'impact environnemental du chantier a fait l'objet d'une attention particulière pour pouvoir être exemplaire et illustrer ce que seront les chantiers de demain, et la société chargée des travaux a pris des engagements. En effet, l'installation d'une centrale à béton sur site a permis, par exemple, de supprimer près de 90 % des rotations de camions-malaxeurs pour la livraison du béton ; ce sont 5 camions de ce type qui circulent chaque jour, au lieu de 45 véhicules pour d'autres chantiers de cette taille. Par ailleurs le chantier utilise un béton bas carbone qui permet de réduire de 42 % les émissions de CO₂. Sur l'ensemble du chantier se sont 637 tonnes de CO₂ qui seront ainsi économisées sur la production de béton par rapport à un chantier classique. La réduction de l'empreinte carbone des nouveaux ciments, et la durabilité et la recyclabilité du béton s'inscrivent dans l'adaptation du secteur de la construction aux enjeux climatiques.



Des centrales photovoltaïques ont été installées sur les toitures des écoles

Les centrales photovoltaïques

Des centrales photovoltaïques ont été installées sur les toitures des écoles Saint-Exupéry, Jules Ferry, Doisneau et Justin Oudin. Chaque année, en plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ces investissements génèrent des recettes pour la Ville. En 2019 ces recettes se sont élevées à 31 914 euros. De la même manière, lors de leurs opérations liées à de la rénovation énergétique ou encore à des opérations de « relamping », la Ville fait valoriser des Certificats d'Economie d'Énergie qui permettent de générer des recettes.



Bornes de recharge électrique

Quatre bornes de recharge électrique sont déjà installées sur la Ville alors que se poursuivent les études avec différents opérateurs pour accroître cette offre. Pour rappel, depuis le 1er janvier 2018, les résidents isséens titulaires d'un abonnement bénéficient de la gratuité du stationnement en voirie lorsque leur véhicule est « basse émission » (véhicules 100% électriques, hydrogène ou gaz).

Soutien à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat

La Ville poursuit son soutien à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Grand Paris Seine Ouest en adhérant cette année encore à la structure et en accueillant notamment les permanences sur rendez-vous du conseiller Info Énergie au Centre Administratif. L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat gère aussi le dispositif CoachCopro dans lequel sont inscrites plusieurs dizaines de copropriétés isséennes. La Ville est aussi partie prenante dans plusieurs autres dispositifs permettant d'améliorer l'habitat et de favoriser la rénovation thermique : subventions pour l'isolation des toitures, subventions « déclic'énergie » et Opération Habitat Qualité. En novembre, un article est paru dans le journal local Point d'Appui pour encourager la rénovation énergétique des pavillons et des copropriétés en rappelant les nombreuses aides disponibles.

PERSPECTIVES



Plusieurs aménagements vont
venir améliorer le quotidien
des cyclistes

Elaboration d'un « Budget Climat »

A l'instar de grandes métropoles françaises ou européennes, la Ville va se doter en 2021 d'un Budget Climat. Il s'agira d'engager des actions et d'en mesurer les effets afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Elles concerneront les principales sources d'économie d'émissions, à savoir la rénovation des logements et des bâtiments (application du décret Tertiaire) et décarboner le mix énergétique par l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du chauffage, le développement des réseaux de chaleur pour alimenter le neuf et l'ancien, et le développement du solaire photovoltaïque.

De nouveaux aménagements pour les vélos

Lauréats du budget participatif, plusieurs aménagements vont venir améliorer le quotidien des cyclistes : création d'espaces de stationnement supplémentaires pour les vélos, installation d'abris sécurisés et création d'un atelier participatif de réparation de vélos.



PRÉSERVER

LES RESSOURCES NATURELLES ET LE CADRE DE VIE

// La biodiversité est une composante majeure de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent, directement ou indirectement, toutes les sociétés humaines. Les biens et services apportés par la biodiversité (aliments, matières premières, substances actives, capacité d'autoépuration...) sont en effet innombrables et pour la plupart irremplaçables. De même, le caractère vital des milieux et des ressources qui composent l'environnement planétaire (eau, air, sols...) fait évidemment de leur préservation une condition fondamentale du développement humain. //

(Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

Les biens et les services apportés
par la biodiversité sont en effet innombrables
et pour la plupart irremplaçables

TEMPS FORTS



25 février

Plantation symbolique de vignes au 113 bis avenue de Verdun pour célébrer le protocole prévoyant le doublement de la surface des vignobles sur le site



29 février

Inauguration des nouveaux aménagements au Forum des Epinettes avec notamment 13 nouvelles parcelles de jardins partagés. Ouverture d'un nouveau composteur de quartier à l'entrée du parc Rodin



Mars

Aménagement d'une nouvelle clôture sur le Talus Garibaldi permettant d'y accueillir, en plus des moutons et des abeilles, des chèvres ainsi qu'un poulailler.



Juillet

Ouverture d'un nouveau site « Jardiner ma Ville » sur la Promenade Robinson



19 septembre

La barre des 100 tonnes de DEEE collectés depuis octobre 2015 est franchie



8 octobre

Le Conseil Municipal approuve l'extension de la convention d'occupation temporaire du Talus Garibaldi pour en accroître son périmètre du côté de la future Cité des Sports



22 octobre

Réunion publique sur le patrimoine arboré en visio-conférence



Novembre

- Livraison d'un potager collectif à l'Abbé Derry
- Ouverture des neuvième et dixième composteurs collectifs de quartier Promenade Robinson et dans le gymnase Jules Guesde

300 arbres ont été plantés
sur l'ensemble du secteur

13 nouvelles parcelles de jardins partagés

Afin de contribuer au développement de l'agriculture urbaine, de la biodiversité et de l'amélioration du cadre de vie, l'aménagement d'un jardin partagé de 13 parcelles a été réalisé dans le cadre de la restructuration du Forum des Epinettes. Cet aménagement est issu de la concertation réalisée depuis le début du projet avec toutes les parties prenantes du quartier, et notamment les habitants. Dans le cadre de cette concertation, les axes jugés prioritaires pour la rénovation du Forum étaient la valorisation des espaces verts, le renforcement de l'éclairage et l'optimisation des cheminements piétons. Ainsi 300 arbres ont été plantés sur l'ensemble du secteur, dont certains avec l'aide des enfants des accueils de loisirs (les 4 et 11 décembre 2019), encadrés par la Maison de la Nature et de l'Arbre.

Partenariat avec la Ligue Protectrice des Oiseaux

Toujours dans le cadre de la restructuration du Forum des Epinettes, un partenariat a été noué entre le CLAVIM et la LPO. Reportés pour cause de COVID, les ateliers « Découvrir et accueillir la biodiversité dans mon quartier » ont démarré au mois d'octobre. Ces ateliers se dérouleront sur neuf séances et s'adresseront à des enfants des écoles maternelle et élémentaire des Epinettes ; ils permettront de créer dans le quartier un coin nature, refuge LPO, accueillant un hôtel à insectes, des plantations et des nichoirs (mésanges et moineaux). Un second projet consiste à installer un nichoir à faucon crécerelle sur un des immeubles du quartier des Epinettes ; pourrait y être associée une soirée de sensibilisation menée par la LPO sur le même thème, dans la maison de quartier.

Un nouveau potager éducatif

Un nouveau site d'agriculture urbaine a été finalisé au début de l'automne dans la Maison de quartier des Hauts d'Issy. Il s'agit d'un terrain de 55 m² qui a été désimperméabilisé pour accueillir une haie vive, des petits arbustes fruitiers et surtout 8 carrés potagers de 1m² chacun. Réalisés en châtaignier brut, ces carrés seront partagés entre les enfants de l'accueil de loisirs de l'Abbé Derry, ceux de la crèche et de l'école Jean de la Fontaine et l'association « Issy on sème » qui les attribueront à des résidents du quartier. Ce projet a été réalisé dans le cadre du budget participatif de l'année dernière.

Un nouveau site « Jardiner ma ville »

Pour renforcer l'offre des sites de jardins partagés existants, la Ville est partie prenante du dispositif « Jardiner ma ville », lancé par GPSO en septembre 2016. Ce projet consiste à permettre à des isséens par voie de convention de végétaliser et d'entretenir un site sur l'espace public (pieds d'arbres, façades d'habitations, jardinières, délaissés urbains). En 2020, à l'initiative d'une résidente de l'Île Saint-Germain un nouveau site a vu le jour Promenade Robinson ; il est composé d'une dizaine de jardinières en béton qui permet des cultures potagères après que la terre ait été changée dans chacune d'entre elles.

Ce projet consiste à
permettre à des isséens
par voie de convention de
végétaliser et d'entretenir un site
sur l'espace public

En 2019, ce sont 15,8 tonnes
de biodéchets qui y ont
été collectés
(contre 13,5 tonnes en 2018)

Des jardins partagés dans les résidences Seine-Ouest Habitat

A la fin du printemps, Seine Ouest Habitat a finalisé la réalisation de plusieurs parcelles de jardins partagés dans ses résidences. 8 parcelles ont ainsi été aménagées à la résidence ILN Mairie, 10 au Bois Vert et 18 à Séverine 1. Le 8 juin, les clés ont été remises aux 36 bénéficiaires, tirés au sort parmi les résidents.

La collecte des biodéchets dans les écoles

La loi imposant aux producteurs de plus de 10 tonnes par an de biodéchets de mettre en place un système de traitement de ces derniers, la collecte des biodéchets est opérationnelle à l'école Jules Ferry depuis 2016. En 2019, ce sont 15,8 tonnes de biodéchets qui y ont été collectés (contre 13,5 tonnes en 2018). Toujours dans le cadre du marché de restauration scolaire, la collecte des biodéchets a été étendue aux écoles Epinettes maternelle et élémentaire, Louise Michel, le Colombier, Paul Bert élémentaire, Bords de Seine et La Fontaine. Par ailleurs, depuis novembre 2018, dans le cadre d'une expérimentation menée avec le SYCTOM, une autre collecte est mise en place à l'école Voltaire, permettant de collecter 8,2 tonnes de biodéchets en 2019. Plus de 1,7 tonnes y avaient déjà été collectées sur les trois premiers mois de 2020, avant que le dispositif n'y soit mis en veille comme dans l'ensemble des écoles de la Ville pour cause de raisons sanitaires au mois de mars. La collecte a repris à l'école Voltaire en septembre (1,6 tonnes en deux mois).

Dans le cadre de la même expérimentation que pour l'école Voltaire, une collecte a aussi été mise en place le 17 mars 2019 sur le marché alimentaire de Corentin Celton ; en 2019, près de 15 tonnes de biodéchets ont ainsi été collectés. Malgré là encore une suspension de quelques semaines pour raisons sanitaires, près de 10,1 tonnes avaient déjà été collectées sur ce marché à la fin du mois d'octobre 2020.

Développement du compostage

Conformément aux orientations du Grenelle de l'environnement GPSO met en œuvre une politique de prévention des déchets (dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets) dont la promotion du compostage domestique, et en particulier collectif, est l'une des actions principales. Pour atteindre les objectifs, GPSO met à disposition des habitants différents services, notamment des composteurs gratuits, à destination des pavillons comme des résidences (compostage collectif) avec l'accompagnement d'un maître-composteur depuis 2013. Avec près de 30% de déchets organiques dans la poubelle d'un ménage français moyen, la pratique du compostage a un impact immédiat et notable, puisque plus de 100 kg de déchets fermentescibles sont ainsi détournés de la collecte. Pour continuer le développement du compostage, la Ville encourage les isséens à gérer des composteurs collectifs de quartier. Le principe de ces composteurs (de deux fois 1000 litres) est de les installer



GPSO met à disposition
des habitants différents services,
notamment des composteurs
gratuits, à destination des
pavillons comme des résidences

sur l'espace public, notamment les parcs, et d'en confier la gestion à des associations (formation des utilisateurs et distribution des codes des cadenas des composteurs). Le premier composteur collectif de quartier avait été ouvert en 2017 avec l'association Issy en herbe dans le Square Louis Blériot. En 2020, trois nouveaux composteurs de quartier ont été ouverts, portant à 10 leur nombre sur l'espace public : un géré par l'association Un Quotidien Plus Vert à l'entrée du parc Rodin, et deux gérés par Issy en Transition sur la Promenade Robinson et dans le gymnase Jules Guesde.

En parallèle, l'installation de composteurs en pied d'immeuble (résidences et copropriétés) se poursuit, tout comme la livraison de composteurs individuels et de lombricomposteurs. 23 composteurs en pied d'immeuble sont aujourd'hui en service. Il faut y ajouter cinq composteurs installés dans des écoles (Le Colombier, Saint Exupéry, Les Chartreux, Les Ponceaux et Marie-Marvingt), un dans une crèche (les Petits Zouaves), un dans un lycée (Saint-Nicolas), un à l'EHPAD Lasserre, un à la paroisse Saint Bruno et un dans la ferme pédagogique.

→ **Année d'installation des composteurs collectifs « en pied d'immeubles » en service à Issy-les-Moulineaux (hors écoles et institutions)**

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1	1	2	4	2	3	9	1

8 composteurs dits de « pavillon » ont été livrés sur la Ville en 2020, ce qui porte le total de ces composteurs à 171. Enfin, 141 lombricomposteurs avaient été livrés en 2019, et 49 sur les 7 premiers mois de l'année 2020.

La collecte des DEEE

Depuis octobre 2015, en partenariat avec Eco-Systèmes, une collecte solidaire de déchets d'équipements électriques et électroniques (plus communément appelés DEEE) a été mise en place sur la Ville. Depuis cette date, et malgré là-encore une interruption des collectes en 2020 pendant la crise sanitaire, ce sont plus de 100 tonnes de ces déchets qui ont été collectées.

ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Poids moyen de DEEE par jour de collecte (en kg)	2115	2516	2428	2900	2575	2758
Nombre moyen d'apporteurs par jour de collecte	168	183	146	251	207	238

La collecte de matériels d'écriture

La Ville, par l'intermédiaire de l'association Un Quotidien Plus Vert, a généralisé la collecte des instruments d'écriture dans les écoles. Parti de l'école élémentaire des Epinettes, le dispositif a été déployé dans plusieurs écoles maternelles, élémentaires et autres groupes scolaires. Malgré la fermeture quelques semaines de ces écoles, ce sont 37,3 kilos de matériel d'écriture qui ont été collectés pendant l'année scolaire 2019/2020, puis expédiés à la société Terracycle pour être recyclés.

Des opérations de nettoyage citoyen

Afin de maintenir le cadre de vie le plus agréable possible, tous les jours et par tous les temps, les agents de Grand Paris Seine Ouest entretiennent les rues et trottoirs de la Ville. Malgré l'action conjointe des services, de nombreuses incivilités rendent le maintien de la propreté plus difficile et entraînent des dépenses qui pourraient être évitées. Les citoyens eux-aussi se mobilisent sur ces questions de respect de la propreté et de l'environnement. En effet des opérations citoyennes de nettoyage sont organisées par des associations locales ou des fédérations telles que « Run Eco Team », qui proposent de ramasser des déchets lors de sorties de marche ou de course à pied, notamment lors du « World Clean Up Day », journée internationale de nettoyage de la planète. Des entreprises de la Ville organisent aussi ce type de sorties éco-responsables, comme le Groupe Edenred en octobre. Il ne s'agit pas, pour tous ces acteurs, de remettre en question la propreté de la Ville, mais au contraire de sensibiliser leurs publics au respect de la propreté et de développer une conscience citoyenne.

La Ville a aussi organisé une opération de nettoyage dans les rues du territoire pour ses agents le 15 octobre. En une heure et 2,3 km de marche, les agents présents ont ramassé 3,5 kg de déchets dont 10 bouteilles en plastique, 1 bouteille en verre, 2 piles, 6 masques et 11 cannettes, ainsi qu'environ 1400 mégots de cigarettes. Les cannettes et autres métaux sont revendus à un ferrailleur, et les fonds générés sont reversés à l'association Knet Partage qui aide des familles d'enfants handicapés.



Végétalisation urbaine

Les efforts de végétalisation de la Ville se poursuivront en 2021 dans différentes directions : extension des parcelles de jardins partagés (et réforme de leur mode de fonctionnement), développement de la végétalisation verticale et en toiture, plantation d'arbres, végétalisation des cours d'écoles ("cours oasis"), développement du dispositif "Jardiner ma Ville", aménagement d'espaces urbains... Plusieurs de ces projets ont fait l'objet de dossier dans le cadre du budget participatif.

Collecte des biodéchets sur les marchés

Prévu dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public pour les marchés d'approvisionnement, la collecte des biodéchets sera généralisée à l'ensemble de la Ville. Pour se faire, des aménagements sont nécessaires pour abriter les bacs de stockage des matières à collecter.





FAVORISER LES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION RESPONSABLES

// Il s'agit d'abandonner les modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation et d'une production plus responsables, c'est-à-dire à la fois moins polluantes, moins prédatrices en termes de ressources et de milieux naturels, et limitant au maximum les risques pour l'environnement et les conditions de la vie sur terre. Une dynamique de développement est cependant indispensable pour assurer la production de richesses nécessaires au bien-être de tous nos contemporains. Elle doit se concrétiser par des productions innovantes, qui participent des finalités énoncées pour un développement durable, et se mesurer en des termes nouveaux, qui rendent compte de cette participation au développement durable. //

(Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

il s'agit d'abandonner les modes
de production et de consommation
non viables

TEMPS FORTS



17 janvier

Conférence-atelier sur la « Fake-food » à l'Espace Icare
(« fake-food, comment ne pas se faire avoir ? »)



1^{er} février

Grafteria d'objets organisé à la Médiathèque des Chartreux



1^{er} mars

Atelier « Do It Yourself » de fabrication de cosmétiques
à la Médiathèque des Chartreux



Mars

Trois nouvelles « bibliothèques partagées » installées au Forum
des Epinettes, sur le parvis Corentin Celton et dans le square de l'Abbé Derry



14 mars

Troc de plantes organisé à la Médiathèque des Chartreux



7 octobre

Repair'café organisé à l'Espace Chedid par le Conseil Communal
des Aînés dans le cadre de la Semaine Bleue



11 octobre

Atelier Couture à la Médiathèque des Chartreux

Les parents d'élèves peuvent
utiliser l'application Bon'App
qui leur permet de consulter
les menus des restaurants
scolaires

Certification Ecocert pour la restauration scolaire

Le contrat en Délégation de Service Public de la restauration scolaire a des objectifs ambitieux en matière d'alimentation bio, et s'est inscrit dans le processus de certification Ecocert. Cet organisme, spécialisé en matière d'alimentation et d'agriculture biologiques, a défini un référentiel pour les restaurants scolaires, Ecocert « en cuisine » dans quatre domaines d'intervention qui se résume à plus de bio, plus local, plus sain et plus durable.

Les audits d'Ecocert s'attachent à expertiser les engagements en termes de bio-local, de communication, d'animation, de fonctionnement... Conformément aux objectifs du contrat avec Elios, la certification Ecocert Niveau 1 a été obtenue pour trois offices de restauration, à savoir ceux des écoles St Exupéry, les Chartreux et Louise Michel. Le niveau 1 de cette certification prévoit :

- Un minimum de 10 % de bio dans les menus et 10 composantes bio par mois
- Au moins une composante bio et locale « de la fourche à la fourchette » par mois
- Des menus clairs et contrôlés sans OGM ni additifs
- La sensibilisation des élèves à l'écologie et au gaspillage

Les parents d'élèves peuvent utiliser l'application Bon'App qui leur permet de consulter les menus des restaurants scolaires, mais aussi d'avoir des informations quant à la qualité et l'origine des plats et sur l'actualité des restaurants.

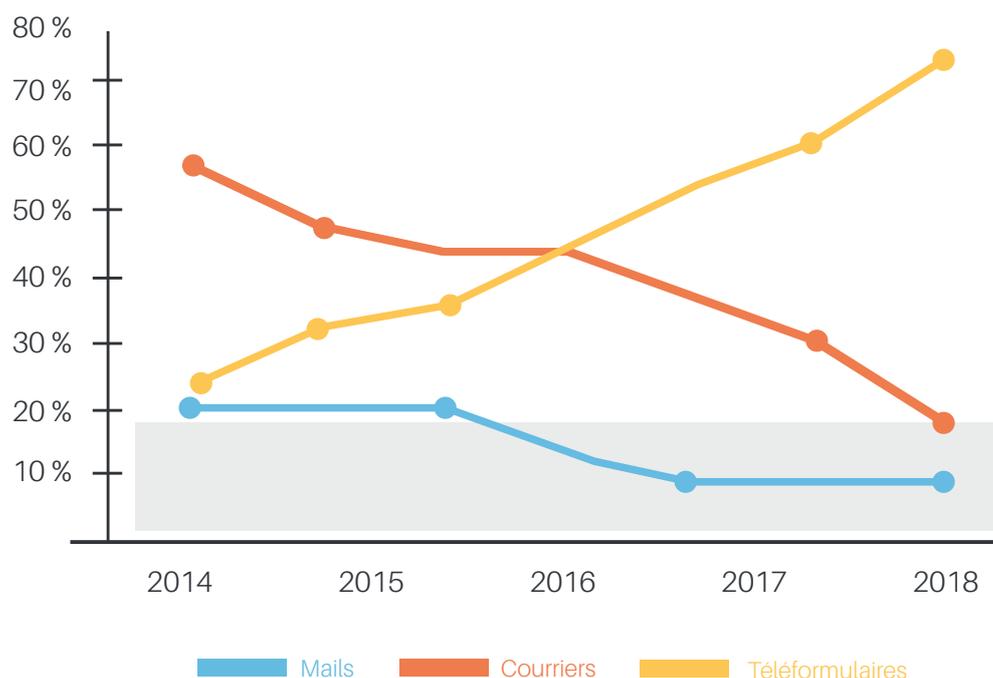
La loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi Egalim prévoit à compter de 2022 50 % de la valeur d'achat en alimentation durable dont 20 % de bio dans les restaurants scolaires. Dans le cadre de son contrat de délégation de la restauration scolaire, la Ville devrait atteindre cet objectif ; en effet en 2019 la Ville a proposé 63,7% de composantes durables dont 34,8% de bio et 9% de bio local.

Par ailleurs un avenant au contrat de restauration a été voté en conseil municipal, prévoyant plusieurs dispositions parmi lesquelles la mise en place d'un repas végétarien une fois par semaine (au lieu de deux par mois jusque-là), ou encore l'utilisation de barquettes totalement végétales et de bavoirs en tissus. L'avenant prévoit aussi la réduction des grammages des repas pour réduire le gaspillage alimentaire. Huit écoles bénéficient en effet d'un plan anti-gaspillage alimentaire, avant une éventuelle extension. Ce plan est constitué de 4 étapes : une évaluation du gaspillage alimentaire (pesée des restes jetés et pesée des restes dans les meubles froids et chauds), une formation de l'ensemble des personnels, une identification des actions à mettre en place, et enfin une nouvelle évaluation du gaspillage alimentaire. Les premières actions menées en 2019 ont déjà permis une réduction à la source de 6 % du gaspillage alimentaire.

Des applications modernes

En 2020, la Ville d'Issy-les-Moulineaux déploie un nouveau logiciel dans le cadre de la gestion de la relation avec les citoyens. Cette application, qui avait pour objectifs d'assurer la traçabilité des échanges et d'améliorer les délais de réponse, gère trois flux de contacts : les courriers, les mails et les téléformulaires accessibles depuis le site issy.com. Les deux derniers flux permettent la dématérialisation de l'échange, et le dernier est celui que la Ville a cherché à promouvoir depuis plusieurs années car le téléformulaire permet que les demandes soient mieux formatées avec notamment des champs obligatoires. Le nouveau portail citoyen permet une authentification via France connect intègre également le suivi des demandes et une foire aux questions fréquemment posées. Le nouveau parapheur électronique permettra à l'ensemble des élus de signer électroniquement les documents.

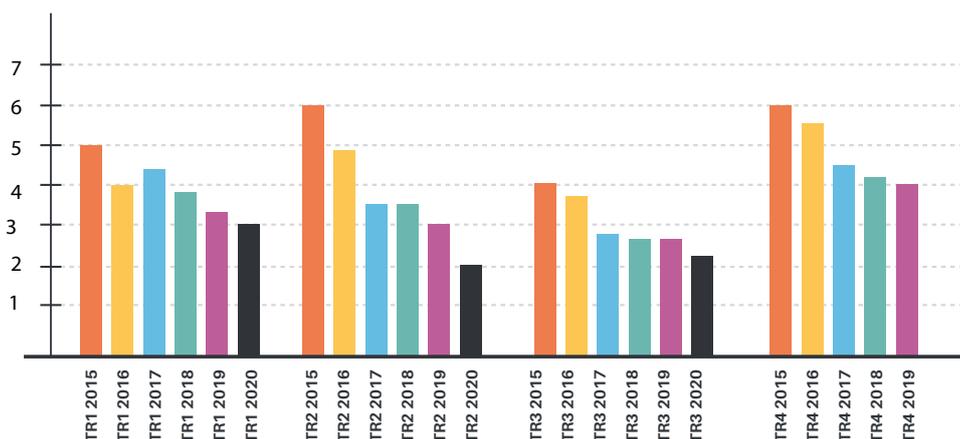
Pourcentage d'utilisation des trois flux dans les demandes des citoyens



Réduire l'usage du papier

En parallèle la Ville poursuit ses efforts pour réduire sa production et son utilisation du papier. C'est notamment le cas en matière de réduction du nombre de courriers papiers produits, permettant aussi de réduire les coûts en impression et frais de ports. Le tableau suivant compare le nombre de courriers affranchis par la Ville trimestre par trimestre au cours des six dernières années :

Nombre de courriers affranchis par la ville
(par trimestre)



Le projet de transformation lancé au Centre Administratif a eu un effet immédiat sur les méthodes de travail de l'administration et donc sur ses consommations. Ainsi la réduction de consommation de papier se poursuit au quotidien grâce à la dématérialisation des documents, accentuée par le développement des différents outils numériques mis en place par la Ville. Par ailleurs, pour faire suite à la réorganisation du Centre Administratif Municipal et à l'évolution des méthodes de travail, davantage orientées vers le numérique, l'utilisation des fournitures administratives a d'ores et déjà été revue à la baisse avec un stock commun aux services d'un étage. **La Ville est aussi engagée dans la dématérialisation pour ses usages internes, et régulièrement plusieurs processus évoluent vers le numérique. Ainsi en 2020 les procédures liées au Compte Epargne Temps et aux entretiens d'évaluation ont été dématérialisées. Par ailleurs en début d'année, Office 365 et Teams avaient été déployés, permettant le télétravail dans des conditions optimales.**



Développer l'économie circulaire et le réemploi

Diverses initiatives perdurent sur la Ville en matière de réemploi, notamment dans le secteur de la Culture. Les médiathèques de la Ville avaient reçu en dons en 2019 1593 livres qui ont ensuite été envoyés à l'association Recyclivres dans le cadre d'un partenariat avec cette structure ; cette collecte a été suspendue en 2020 pour raisons sanitaires. De la même manière l'Espace Andrée Chedid collecte des ouvrages destinés à favoriser l'accès au savoir pour tous dans le monde dans le cadre d'un partenariat signé en 2015 entre Bibliothèques sans frontières, la Ville et le CLAVIM.

La ville poursuit les ventes de son mobilier via un système de ventes aux enchères sur internet afin qu'une seconde vie puisse être donnée au mobilier en bon état

Par ailleurs les médiathèques avaient revendu en 2019 (entre 50 centimes et 3 euros) 4 899 documents rayés de leurs inventaires, générant une recette de 3 318 euros. Malgré une fermeture de deux mois au printemps, les médiathèques avaient déjà revendu 1 714 documents à la fin du mois d'août 2020 (pour une recette de 1 315 euros). Les livres sont aussi échangés gratuitement cette fois entre particuliers dans les « bibliothèques partagées ».

Aux deux premières installées dans des cabines téléphoniques (Place Madaule et boulevard des Iles), trois nouvelles de ces « bibliothèques partagées » ont été installées au Forum des Epinettes, sur le parvis Corentin Celton et dans le square de l'Abbé Derry ; ces deux dernières ont vu le jour dans le cadre du budget participatif de l'année dernière.

Les espaces ludiques procèdent comme les médiathèques à la vente des jeux et jouets rayés des inventaires. Ils donnent par ailleurs des jouets inutilisables à l'association Pikpik Environnement pour être restaurés par l'association Rejoue ; cette même association collecte les jeux et jouets dont les particuliers cherchent à se débarrasser à l'issue de la Foire aux jouets des ludothèques pour être reversés à la Croix Rouge pour un Noël solidaire. Les espaces ludiques s'échangent régulièrement leurs fonds pour éviter les doublons, et favorisent par ailleurs pour leurs achats les fournisseurs engagés dans une démarche de développement durable.

Dans le cadre des travaux réalisés au Centre Administratif, de nombreux déménagements se sont produits en 2020 nécessitant de faire un « grand ménage » dans l'ensemble des locaux. Un projet de revalorisation des fournitures administratives a donc été lancé afin que les articles de bureau en bon état puissent être réutilisés au sein de l'Administration à l'avenir. Par ailleurs, la Ville poursuit les ventes de son mobilier via un système de ventes aux enchères sur internet afin qu'une seconde vie puisse être donnée au mobilier en bon état.

Moins de produits chimiques dans les structures d'enfance

La Ville a innové en équipant l'ensemble des structures de la Petite Enfance, ainsi que les écoles maternelles, de centrales de solution ionisée permettant la création d'un produit nettoyant, désinfectant et virucide grâce à l'électrolyse, associé à du sel et à de l'eau. Cette solution permet aux agents de pouvoir nettoyer tout type de surfaces (plans de travail, jouets...) sans risque pour les enfants, tout en évitant l'utilisation des produits chimiques. Dans les structures de la Petite Enfance ont également été mis en place des distributeurs de solution antiseptique à base de plantes afin d'éviter l'utilisation de gel hydroalcoolique, dont l'utilisation à haute dose peut être nocive en raison de la présence d'alcool.



Création d'un "tiers-lieu" orienté zéro déchet

Projet ayant obtenu le plus de suffrages lors du dernier budget participatif, une réflexion sera ouverte sur l'aménagement d'un lieu orienté zéro déchet. Les prestations délivrées dans ce nouvel espace, ainsi que la programmation des événements, seront élaborées en concertation avec les associations "vertes" du territoire.



Création de Givebox

A l'instar des bibliothèques partagées déjà installées sur la Ville, des givebox seront créées. Le principe sera identique, à savoir permettre aux habitants d'échanger facilement des biens, et cela avec l'objectif de réduire les déchets et favoriser l'économie circulaire.



PERMETTRE

L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN



Cette finalité répond à l'article 1 de la déclaration de Rio : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature » et dans les considérants de la Charte de l'environnement qui reconnaît que « ...l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ».

« Chacun devrait pouvoir accéder aux biens et services essentiels : eau, nourriture, santé, éducation et logement dans un environnement sain. Le développement ne saurait être appelé durable s'il laissait des femmes et des hommes à l'écart de ces biens et services essentiels à leur épanouissement. Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement de tous les êtres humains suppose que l'on s'adresse aussi à l'être d'émotion, en lui permettant de participer à la transmission et à l'enrichissement du patrimoine essentiel de l'humanité qu'est la culture » (Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).



Cadre de référence Agenda 21 local

élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable

et de l'énergie

TEMPS FORTS



Du 18 janvier et 8 février

24^{ème} édition de la Science se livre sur le thème

« Le monde végétal et nous » dans différents sites de la Ville



Juin

Labélisation Eco-école de l'école d'inspiration

Montessori Les Petits Ecoliers



Eté

Réalisation de travaux dans les écoles de la Ville pour un montant de 3,2 millions d'euros



4 et 5 septembre

présence de plusieurs associations locales et du service

Développement durable de la Ville au Forum de rentrée au Palais des Sports



19 septembre

Visite sur le thème « les arbres remarquables de l'Île Saint-Germain » organisée par la Maison de la Nature et de l'Arbre et Historim dans le cadre des Journées du patrimoine



20 septembre

Atelier « comment faire un bouquet créatif avec les fleurs du jardin partagé » animé par une locataire des jardins partagés dans le cadre des Journées du patrimoine au Jardin Botanique



Du 1^{er} au 24 décembre

Corrida de Noël « connectée » pour améliorer les performances sur cinq parcours référencés sur une application numérique

Au sein des établissements
d'accueil des jeunes enfants,
la question du développement
durable est de plus
en plus présente

Petite enfance

L'offre de mode de garde disponible à Issy-les-Moulineaux est très élevée. Selon les dernières données de la CAF, près de 81 % des plus jeunes isséens de moins de 3 ans bénéficiaient en effet d'un mode de garde, individuel ou collectif, à temps plein ou à temps partiel. Ce pourcentage est bien supérieur à la moyenne nationale (59 %) et départementale (67 %). L'accueil collectif sur la Ville est de plus de 1400 places dont 1040 attribuées par la commission municipale. La satisfaction des familles est exprimée au travers d'enquêtes révélant un niveau très élevé (en moyenne 95 % pour les crèches municipales et halte-garderies, et 93 % dans les crèches en DSP ou privées).

L'offre de garde des moins de trois ans, c'est aussi la garde à domicile que la Ville soutient via l'association « 1 2 3 pour rester chez soi » et la garde chez les assistantes maternelles, qui peuvent être accompagnées par les 3 relais d'assistantes maternelles de la Ville dans leurs démarches de formation continue et pour des réunions thématiques ou des accueils au sein des structures.

Au sein des établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE), la question du développement durable est de plus en plus présente et des actions concrètes sont engagées afin de réduire l'impact des crèches sur l'environnement tout en améliorant la qualité de vie des enfants et des professionnels qui y travaillent.

Ainsi depuis 2018, les couches fournies dans les crèches municipales sont des couches écologiques composées entièrement de matières naturelles. Dans les constructions et rénovations des structures Petite Enfance, une attention particulière est portée notamment au choix des matériaux et au traitement de la qualité de l'air intérieur.

Enfin des réflexions et expérimentations sont actuellement en cours autour de l'élimination progressive de la matière plastique dans les contenants alimentaires dans le cadre de la loi Egalim.

L'accueil des enfants

6 185 enfants ont fait la rentrée scolaire 2020 dans les écoles publiques de la Ville, 2 445 en maternelle et 3 740 en élémentaire. Avant cette rentrée, et comme tous les ans, d'importants travaux d'entretien ont été menés dans les établissements scolaires afin d'améliorer encore les conditions d'accueil des jeunes isséens ; ainsi cet été le montant des travaux s'est élevé à 3 200 000 euros, en augmentation de 26 % par rapport à l'année passée. Le groupe scolaire Anatole France a, par exemple, profité d'un embellissement de sa cour (réfection entière de la surface avec un béton drainant qui empêche l'eau de stagner), de son hall et d'un changement de l'ensemble de son parc lumineux afin de diminuer son impact énergétique.

Issy-les-Moulineaux est l'une des rares villes en France à avoir fait le choix de l'installation d'une vraie bibliothèque dans chaque école.



La Ville avait obtenu
des services de l'Etat en 2019
le label « Plan mercredi »
reconnaisant la qualité
pédagogique de ces accueils

Ainsi 29 bibliothèques-centres de documentation équiperont aujourd'hui le réseau des écoles municipales. Elles sont dotées de plus de 120 000 livres et CD et sont entièrement gérées par les bibliothécaires de la Ville. Adaptées à l'accueil des classes, elles favorisent la découverte de la littérature par les enfants, en maternelle et en élémentaire, pendant les temps scolaire et périscolaire, tout en favorisant la maîtrise du langage et en encourageant une pratique autonome de la lecture. En 2019/2020, 2 912 élèves, accompagnés par 120 enseignants, les ont activement fréquentées.

Par ailleurs, les enfants de la Ville sont accueillis chaque mercredi dans les 33 structures d'accueil de loisirs, gérées par le CLAVIM. Ces accueils de loisirs permettent aux enfants de profiter de loisirs dans un cadre chaleureux et sécurisant ; les objectifs pédagogiques sont avant tout de favoriser l'estime de soi des enfants et de vivre des émotions collectives. La Ville avait obtenu des services de l'Etat en 2019 le label « Plan mercredi », reconnaissant la qualité pédagogique de ces accueils.

L'éducation au développement durable

Les enfants qui fréquentent les restaurants scolaires participent depuis plusieurs années à des animations qui portent essentiellement sur l'alimentation. En fonction de la tranche d'âge des enfants, 111 classes d'écoles élémentaires ont bénéficié en 2019 des animations « petit-déjeuner pédagogique », « la Fraich'attitude » (pour faire connaître les fruits et légumes frais), « le commerce équitable »...

Eco-Ecole est la version française d'Eco-Schools, programme international d'éducation au développement durable de la maternelle au lycée. Le programme vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure pour s'y épanouir et y participer. Il repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, direction, personnels administratifs et techniques, etc.) mais également du territoire (collectivités, associations, parents d'élèves, etc.). Déjà labélisée cinq fois consécutivement, l'école des Chartreux s'était de nouveau inscrite à ce programme, tout comme les écoles Claude Boujon, Louise Michel et Voltaire ; néanmoins, compte-tenu de la suspension des cours dès le mois de mars, aucune de ces écoles n'a pu être labélisée. Seule l'école privée d'inspiration Montessori Les Petits Ecoliers a obtenu, et pour la deuxième année consécutive, le label Eco-école.

Mais les enfants de ces écoles ne sont pas les seuls à bénéficier de programmes spécifiques d'éducation au développement durable. Des classes des écoles Jules Ferry et Louise Michel participent depuis plusieurs années à un programme mis en place par le Club des Partenaires de l'Héliport de Paris - Issy-les-Moulineaux avec des animations autour de l'héliport et des ruches qui sont installées à proximité ainsi que des visites à la Maison de l'Environne-



Comme chaque année depuis
1992, une classe de CM2
est accueillie pour participer
à la vendange du raisin et réaliser
les étiquettes des bouteilles

ment de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Pour l'année scolaire 2019/2020 des classes des Epinettes se sont jointes au programme qui devait être enrichi d'une nouvelle animation relative à la découverte de la biodiversité de l'héliport. L'héliport de Paris / Issy-les-Moulineaux, en partenariat avec l'association Aerobiodiversité, avait en effet intégré un programme de découverte de la biodiversité présentes dans les prairies aéronautiques auprès des acteurs et des riverains de ces sites.

L'ensemble des animations a néanmoins été annulé pour raisons sanitaires. Comme chaque année depuis 1992, une classe de CM2 est accueillie pour participer à la vendange du raisin et réaliser les étiquettes des bouteilles ; c'est une classe de l'école La Fontaine qui a eu cet honneur en 2020. En 1992 l'école La Fontaine avait été le premier établissement à participer aux vendanges. Une expérience pédagogique et enrichissante qui permet de sensibiliser les enfants à l'environnement, au bio et à la permaculture, technique écologique utilisée par le Chemin des Vignes

Le soutien scolaire

Le CLAVIM est chargé de mettre en place des actions pour aider les jeunes dans leur scolarité. En ce qui concerne les collégiens, il existe trois formules : l'aide aux devoirs qui permet aux jeunes quatre fois par semaine d'avoir un soutien individualisé, le contrat d'aide scolaire, formule personnalisée pour atteindre des objectifs précis sur certaines matières, et enfin les stages d'aide scolaire durant les vacances ou pour la révision du brevet. Des dispositifs existent par ailleurs pour les lycéens avec les contrats d'aide scolaire mais aussi des ateliers collectifs (« coup de pouce en math », « appui en français », « aide méthodologique aux devoirs »...) ou des stages spécifiques pour la révision du baccalauréat.

En 2019, le bilan des formations suivies par les agents municipaux a été le suivant : 2 806 jours de formation ont eu lieu au profit de 699 agents (contre 614 l'année précédente) dont 63 % de catégorie C.

Les séniors

Les dispositifs à destination des séniors ont évidemment été adaptés en fonction des urgences sanitaires. Pourtant Issy Séniors, structure créée il y a 47 ans (ex-Office Isséen pour les Aînés), a continué de permettre aux retraités de rester actifs. Toutes les catégories sociales peuvent bénéficier d'un panel extrêmement riche d'activités créatives, de loisirs, de sports adaptés, de découvertes culturelles et technologiques. Cette orientation se concrétise par une politique tarifaire extrêmement abordable, une mobilisation forte de nombreux bénévoles et un encadrement professionnel pour l'animation de certaines activités ainsi que la coordination administrative de l'association. En 2020, Issy Seniors a accueilli 829 adhérents. Chaque année, des activités pérennes,



Le Conseil Communal des Aînés
est très impliqué dans les actions
à destination des séniors

soutenues par 27 bénévoles et des professionnels de l'OMS, puis des activités ponctuelles présentées dans un guide quadrimestriel, sont proposées dans différents domaines : sport, loisirs, numérique, ateliers créatifs et rencontres intergénérationnelles, ateliers de prévention et bien-être.

Les activités se sont déroulées jusqu'à mi-mars. Lors du confinement, le recours au numérique a permis le maintien du lien, notamment par l'envoi de tutoriels présentant différents exercices sportifs et de mobilité articulaire : échauffements, renforcements et étirements. De même, des fiches « ré-créatives » ont été envoyées régulièrement aux adhérents : mandala, origami, carte décorative... Enfin une offre culturelle virtuelle par l'envoi de liens web et d'applications a également été relayée : expositions et visites virtuelles de musées, conférences en ligne... Un programme spécifique a été proposé pendant l'été, et une grande partie des activités pérennes ont repris de mi-septembre jusqu'au début du mois d'octobre par demi-groupe.

Le Conseil Communal des Aînés (CCA) est très impliqué dans les actions à destination des séniors. Ouvert aux plus de 55 ans, le CCA est composé de différentes commissions : intergénération, citoyenneté, développement durable, actions Ville Amie des Aînés et communication. Il est particulièrement impliqué dans l'organisation de la traditionnelle « Semaine Bleue » qui s'est tenue cette année du 5 au 9 octobre, sur le thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ». Parmi les activités proposées cette année, un atelier Récup'art (ateliers créatifs de recyclage des plastiques, des tissus et des métaux) à l'Espace Séniors, un repair-café à l'Espace Chédid ou encore un atelier jardinage (« Jardiner facilement même sans jardin ») à l'Espace Savary.

La sensibilisation des publics au Développement durable

Plusieurs grands événements municipaux ont été annulés cette année pour des raisons sanitaires. C'est le cas de la Campagne à Issy, mais aussi des Printemps d'Issy, journée durant laquelle étaient prévus un village Développement durable et une Journée sans voiture, d'Educap'City dont le thème de cette année aurait été l'Environnement, ou encore de la Corrida de Noël dont cette édition devait marquer le début d'un processus de trois années pour atteindre les objectifs de la Charte des événements éco-responsables du Ministère des Sports et WWF. Malgré cela la Ville a proposé tout au long de l'année 2020, des animations ayant pour but de sensibiliser tous les publics aux problématiques liées au Développement Durable. Ces événements sont relayés sur l'ensemble des supports de communication de la ville (site Internet, panneaux lumineux, réseaux sociaux), et plusieurs ont fait l'objet d'un article dans Point d'Appui, le journal local.

L'offre sportive est elle aussi très complète avec 84 disciplines différentes proposées sur la Ville par ses 48 clubs sportifs qui regroupent 13 500 licenciés

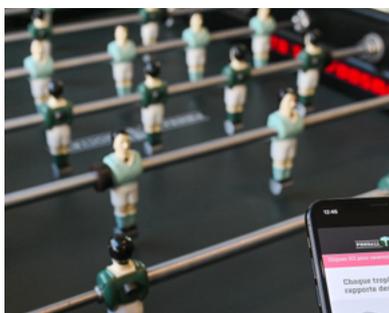
Parmi les plus significatifs de ces événements, la 24^{ème} édition de la « Science se livre » a proposé des ateliers, des expositions, des conférences, des projections et des animations dans différents sites de la Ville et pour tous les âges sur le thème « Le monde végétal et nous ». Les thématiques abordées furent la forêt, la vie des végétaux, la permaculture, les micro-organismes ou encore la place des végétaux en milieu urbain. La traditionnelle « soirée métier » a vu un paysagiste et un architecte venus présenter leurs parcours aux adolescents.

La Culture

L'offre culturelle sur la Ville est pléthorique, proposée à la fois par les nombreux équipements culturels, par l'association CLAVIM (Culture Loisirs Animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux), et par Le Cube et le Conservatoire, deux structures gérées par GPSO. L'Espace Icare et les autres nombreuses associations culturelles isséennes complètent cette offre. Pour parer aux nombreuses annulations dues aux deux périodes de confinement, toutes ces structures culturelles ont proposé lorsqu'il était possible de diffuser les événements en ligne. De la même manière, pour ne pas interrompre leurs services, les médiathèques ont proposé l'emprunt de documents en mode « click and collect ». Avec 69 820 consultations des contenus culturels numériques, la crise sanitaire a joué un rôle d'accélérateur dans le recours du public à ce type d'usage.

Le Sport

L'offre sportive est elle aussi très complète avec 84 disciplines différentes proposées sur la Ville par ses 48 clubs sportifs qui regroupent 13 500 licenciés. A côté de ces clubs, l'Office Municipal des Sports propose différents dispositifs pour tous les publics : le sport promotionnel (pour les élèves de CM2, 6ème et 5ème), l'Ecole d'Initiation Sportive, le Centre de Découverte Sportive, les activités d'Éveil Gymnique, les activités périscolaires (avec 1500 enfants accueillis dans le cadre des Aménagements des Rythmes Scolaires), les actions de prévention, l'Antenne Handisport, le Sport Senior en collaboration avec Issy seniors ou encore l'Été Sportif. Ce dernier dispositif, ouvert à tous et entièrement gratuit pour tous les isséens, permet de découvrir et de pratiquer une multitude d'activités physiques et sportives pendant les mois de juillet et d'août. Les activités avaient lieu dans les différentes installations sportives de la Ville sur les temps du midi et du soir, toutes encadrées par des éducateurs sportifs diplômés d'Etat. A noter que pour les activités sportives réservées aux plus jeunes, et afin de réduire les inégalités en matière sportive, la Ville met en place une tarification en fonction du quotient familial de chaque famille. Ce quotient, calculé sur la base des revenus, permet à chaque famille d'avoir une tarification adaptée à sa situation et ainsi permettre au plus grand nombre de pouvoir pratiquer une activité physique et sportive au sein de l'OMS.



Différents équipements de fitness sont à disposition de tous les habitants qui souhaitent s'adonner à une pratique sportive en plein air à tout moment de la journée

Le sport santé continue par ailleurs de se développer sur la ville. Après un premier lancement en mai 2019, le dispositif a pris un nouveau tournant en septembre 2020. En effet, l'OMS, en partenariat avec Care for You propose aux personnes qui ne pratiquent plus de sport pour cause de santé ou de sédentarité de pratiquer une activité physique et sportive une fois par semaine avec des kinésithérapeutes et des éducateurs sportifs diplômés d'Etat. Le bénéficiaire est suivi quotidiennement par les spécialistes de la santé via une application. Le but étant de retrouver une autonomie dans leur pratique sportive au bout de 3 mois.

Du côté des équipements, un parcours sportif a été installé en début d'année au Forum des Epinettes. Différents équipements de fitness sont à disposition de tous les habitants qui souhaitent s'adonner à une pratique sportive en plein air à tout moment de la journée. Par ailleurs, prévus dans le cadre du budget participatif de l'an passé, une table de teqball a été installée dans le parc Henri Barbusse, et un babyfoot connecté l'a été au gymnase Jacques Godet. Ces aménagements permettent de proposer deux nouvelles activités aux isséens. Le terrain du stade Mimoun est le premier à bénéficier d'un changement de revêtement du type de synthétique ; la Ville a en effet décidé de changer le revêtement de tous ses terrains de football, en passant du synthétique SBR à l'EPDM qui sera plus sain pour la santé physique des utilisateurs.

Enfin, grâce à sa labellisation « Terre de Jeux 2024 », la ville d'Issy-les-Moulineaux a été retenue Centre de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Cinq infrastructures ont été désignées pour accueillir des délégations olympiques et paralympiques du monde entier : le Palais des Sports Robert Charpentier, le stade Alain Mimoun, l'Agora, le gymnase La Source et la Cité des Sports. Le label permet à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux, et de développer des actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants. L'objectif est aussi de soutenir l'éducation par le sport à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique dans les établissements scolaires, de favoriser la découverte du sport et de ses valeurs, d'organiser ces célébrations dans le respect de l'environnement.



Exposition « La Nature : vivante et interactive »

La Médiathèque centre-ville organisera du 12 janvier au 28 mars 2021 l'exposition « La Nature : vivante et interactive ». Elle abordera la nature comme enjeu écologique et outil d'innovation.

La Cité des Sports

En septembre 2021, la ville verra la sortie de terre de la nouvelle Cité des Sports. Ce complexe sportif offrira 13 324 m² d'activités en salles et 23 800 m² d'espaces extérieurs aménagés. Ainsi, la ville se dote d'un ensemble correspondant totalement à son ADN, notamment par l'innovation technique, les concepts sportifs novateurs, la rencontre entre tous les niveaux de pratique du sport et les types de population sportive isséens. Grâce à des choix de construction soucieux du confort des utilisateurs, le nouveau bâtiment permettra un niveau des prestations élevé, propre à recevoir tous les publics, du plus jeune aux plus âgés, novices ou confirmés.

Web-série sur le développement durable « Ça commence par Issy » :

La Ville prévoit de poursuivre la série de vidéos réalisées pour mettre en image les gestes du quotidien qui font du bien à notre environnement. A suivre sur www.issy.tv



RENFORCER

LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

// On peut définir un développement humainement et socialement durable comme la recherche d'un développement qui garantisse aux générations présentes et futures le maintien ou l'amélioration des capacités de bien-être (sociales, économiques ou écologiques) pour tous, à travers la recherche de l'équité à la fois dans la distribution intragénérationnelle de ces capacités et dans leur transmission intergénérationnelle. Cette finalité est donc complémentaire de celle visant l'épanouissement humain et les deux doivent être poursuivies de manière concomitante : l'épanouissement de chacun facilite sans aucun doute la sociabilité, source de solidarité. Inversement, la pauvreté et les diverses formes d'exclusion sont destructrices de lien social. //

(Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

L'épanouissement de chacun
facilite sans aucun doute la sociabilité,
source de solidarité

TEMPS FORTS



14 février

Inauguration d'un centre de santé, annexe de l'Espace Santé Simone Veil, dans le quartier des Epinettes



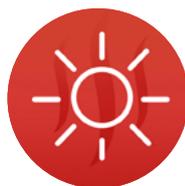
Mars

Début des actions du Réseau Isséen de Solidarité dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus



Mai

Distributions de masques pour la population et les commerçants dans le cadre du déconfinement



Du 6 au 12 août

Activation des niveaux 3 puis 4 du Plan canicule



21 septembre

Signature par la Ville de la Charte "Ville aidante Alzheimer" de France Alzheimer 92 officialisant le partenariat de l'Espace Séniors avec cette structure



8 octobre

Le Conseil Municipal vote trois subventions exceptionnelles à destination des victimes ou des sinistrés de Beyrouth, des vallées des Alpes-Maritimes et des populations civiles frappées par le conflit au Haut-Karabakh.



Novembre

Lancement d'une nouvelle édition des "Conversations citoyennes"



Du 27 au 29 novembre

Organisation de la collecte alimentaire sur toute la Ville

L'Espace Santé Simone Veil

L'Espace Santé Simone Veil assure une triple fonction de Centre de soins pluridisciplinaires (avec notamment la vaccination gratuite pour les vaccins obligatoires), de Centre de Planification et d'Education Familiale et d'un Espace Santé Jeunes. Cette dernière structure, ouverte en 2000, est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation destiné aux jeunes âgés de 11 à 25 ans. Il est dédié exclusivement à la santé et au bien-être des jeunes, conçu pour eux, d'accès libre, gratuit et garantissant confidentialité et anonymat. Depuis fin 2018, il accueille également les jeunes vanvéens dans le cadre de la convention de mutualisation conclue avec la Ville de Vanves. Les jeunes peuvent y rencontrer une équipe pluridisciplinaire réunie autour d'une coordinatrice dédiée et constituée d'un psychiatre, d'une diététicienne, d'une socio-esthéticienne, de psychologues et d'infirmières ; ils bénéficient de 3 consultations médicales gratuites par an.

Ce centre de santé a noué un partenariat avec l'Hôpital Suisse pour proposer une offre complète et innovante pour garantir une offre de soins de proximité, de qualité et facilement accessible

Un centre de santé, annexe de l'ESSV, a été inauguré aux Epinettes le 14 février, dans le but d'améliorer l'accès aux soins de premiers recours. Le quartier souffrait d'une offre médicale et paramédicale sous-représentée, notamment en matière de santé de la mère et de l'enfant alors qu'il concentre 8 % de la population isséenne. Le centre de santé des Epinettes propose des consultations de médecine générale, de pédiatrie, de gynécologie, de psychiatrie, de diététique adultes et enfants, et d'hypnose médicale autour de la prise en charge des addictions tabagiques, des états anxieux et du vécu des maladies chroniques (diabète, obésité, douleurs) ; par ailleurs il héberge une permanence du Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes (PAEJ). Ce centre de santé a noué un partenariat avec l'Hôpital Suisse pour proposer une offre complète et innovante pour : garantir une offre de soins de proximité, de qualité et facilement accessible ; offrir une complémentarité des professionnels de santé grâce à la diversité des spécialités ; et optimiser le parcours de soins du patient grâce au partenariat noué entre la ville et l'hôpital.

Le nombre de patients bénéficiant des services de l'Espace santé ne cesse de progresser depuis 2014, comme le montre le tableau suivant :

→ Nombre global d'actes et de patients dans les espaces de santé

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'actes	6326	7631	8775	11238	18459	24399
Nombre de patients	1995	2049	2085	3544	6643	7264

Prévention

Tout au long de l'année, des actions de prévention sont menées au sein même de l'Espace Santé Simone Veil ou hors les murs : audition (contrôles de l'audition organisés sur l'ESSV avec des audioprothésistes de la ville), diabète (relais d'information sur la journée de sensibilisation du diabète organisé par l'hôpital Suisse dans le cadre du partenariat avec la ville), tabac (relais du « Mois sans

l'Espace Seniors déploie
le Kit Prévention Autonomie
organisé par l'association
du même nom, et financé
intégralement par la conférence
des financeurs du département
des Hauts de Seine



tabac » et organisation de consultations avec un psychiatre addictologue sur l'ESSV), nutrition (sensibilisation en classe de 5^{ème} sur tous les collèges de la ville avec la diététicienne de l'Espace Santé Jeune), cancer du sein (participation à octobre rose), vaccination (relais de la semaine Mondiale de la vaccination, mise à jour des carnets de santé et rappel de vaccination si besoin sur avis médical)... Par ailleurs, tous les mois dans Point d'Appui, l'Espace Santé Simone Veil propose un article sur une thématique de santé différente

Cette année encore, l'Espace Santé Simone Veil a réalisé des actions d'éducation à la sexualité à destination des jeunes. Les classes de 3^{ème} de tous les collèges de la Ville ont bénéficié d'une intervention de deux heures avec comme sujets abordés les relations filles-garçons, le sexisme et l'éveil à la vie relationnelle sexuelle et amoureuse. Par ailleurs les questions sur le harcèlement ont été abordées. Au-delà de leur intérêt pédagogique, ces interventions, réalisées sans les enseignants, souvent avec les infirmières scolaires et la conseillère conjugale et familiale de l'espace santé, permettent de faire connaître le centre de planification et d'éducation familiale intégré au sein de l'espace Santé Simone Veil. Ces actions sont réalisées en lien avec l'Espace Santé Jeunes pour permettre aux adolescents de repérer les lieux ressources et les professionnels soignants.

Par ailleurs, les infirmières de l'ESSV ont répondu à la demande du Lycée Ionesco et de l'ALJT (Foyer de jeune travailleurs de Châtillon) afin d'animer deux forums santé ; enfin une intervention et des rencontres ont été menées entre les personnes fréquentant l'ASTI (association de soutien eux travailleurs immigrants) et les professionnels de l'ESSV. L'Espace Santé Simone Veil intervient aussi hors les murs et en particulier à la Fondation Esperem (ex-Henri Rollet), foyer réservé aux jeunes filles, avec notamment des ateliers collectifs de cuisine ou d'autres avec la socio-esthéticienne. La psychologue, une infirmière et la diététicienne de l'ESSV sont intervenues au Resto du cœur de Clamart en collaboration avec le Réseau Osmose dans le cadre de la sensibilisation à l'hygiène, la vaccination et l'écoute des mères célibataires en détresse.

De son côté, depuis septembre 2020, l'Espace Seniors déploie le Kit Prévention Autonomie, organisé par l'association du même nom, et financé intégralement par la conférence des financeurs du département des Hauts de Seine. Ce kit comprend 12 séances d'une heure, d'ateliers de prévention des chutes, animés par un kinésithérapeute dont une première séance consacrée à un bilan individuel de l'autonomie et une dernière consacrée à l'évaluation finale de l'autonomie ; les séances se composent d'échauffements articulaires et musculaires, de stimulations des différents organes de l'équilibre (oreille interne, œil, pied), d'évolutions et de relevés du sol et de parcours d'équilibration à obstacles. Le kit comprend aussi un bilan par un ergothérapeute à domicile, en tenant compte de ses habitudes et de son environnement et établit des préconisations détaillées du matériel et des aménagements nécessaires à la sécurisation du domicile.

Un Réseau Isséen de Solidarité a été constitué dès le début du confinement pour collecter et coordonner toutes les initiatives privées et individuelles avec la mise en place d'une adresse mail unique

L'objectif final étant de limiter les dangers potentiels du domicile et notamment de réduire le risque de chute. L'association Kit Prévention Autonomie fournit le matériel préconisé par l'ergothérapeute et missionne un revendeur de matériel. Ainsi, dans un second temps, une visite à domicile d'essai des aides techniques préconisées est organisée avec un revendeur de matériel. L'enveloppe pris en charge par le Kit Prévention Autonomie s'élève à 300 € maximum. Enfin, une conférence sur la nutrition est aussi incluse dans le kit. 24 personnes se sont inscrites à ce kit préventif (2 groupes de 12), et au regard de l'intérêt que les seniors ont démontré pour cette action, le Kit devrait être reconduit pour 24 nouvelles personnes (sous réserve d'accord de financement du département).

Don du sang

La Ville s'engage aussi pour le don de sang et avait organisé 20 collectes en 2019

→ Nombre de donneurs de sang volontaires et prélevés à Issy-les-Moulineaux et part des nouveaux donneurs

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de donneurs volontaires	1490	1273	1308	1501	1770	1575
Dont nouveaux donneurs	231	196	167	143	168	137
Nombre de donneurs prélevés	1258	1100	1061	1256	1400	1237
% donneurs prélevés/volontaires	84,4 %	86,4 %	81,1 %	83,7 %	79%	78,6%

Ville solidaire face au coronavirus

Dans le cadre de la crise du coronavirus, plusieurs actions ont rapidement été mises en place par la Ville. Un Réseau Isséen de Solidarité a été constitué dès le début du confinement pour collecter et coordonner toutes les initiatives privées et individuelles avec la mise en place d'une adresse mail unique. La priorité des actions a été portée sur les personnes fragilisées (personnes âgées, en situation de handicap, ou dont l'état de santé fragilisait la personne), et 945 personnes ont ainsi été suivies durant ce premier confinement. La fréquence des « appels de veille » s'est adaptée aux besoins et demandes de chacune de ces personnes et entre le 16 mars et le 11 mai, l'Espace Séniors a enregistré 7324 appels entrants et 5992 appels sortants. Durant la même période, 232 livraisons de courses ont été réalisées par des bénévoles indépendants, des bénévoles de la protection civile et les agents du CCAS, grâce à une collaboration avec différentes enseignes (Auchan, Monoprix, Intermarché) ; 86 personnes âgées et/ou en situation de handicap ont bénéficié d'un accompagnement social par les conseillères en Economie Sociale Familiale afin d'évaluer





Les maires de Grand Paris

Seine Ouest ont décidé de

mobiliser 3 millions d'euros pour

soutenir les commerçants

indépendants.

leurs besoins en maintien à domicile, organiser leur retour à domicile après hospitalisation et garantir l'accès au droit et aux soins ; enfin 251 personnes âgées et/ou en situation de handicap ont bénéficié du portage de repas à domicile, dont 86 nouvelles personnes. 3114 masques jetables ont été distribués à 899 seniors pendant la rupture de stock de masques en France grâce à un don de notre ville jumelle chinoise de Leschan ; 3268 masques en tissu ont été livrés à 1634 seniors en prévision du déconfinement du mois de mai.

Le réseau issu de solidarité a aussi permis l'installation d'un FabLab à l'Espace Savary pour la confection de visières de protection grâce à une dizaine d'imprimantes 3D (plus d'une centaine par jour), ainsi que d'un atelier de confection de 800 sur-blouses pour les professionnels de santé et aux EHPAD. De son côté, l'Espace Santé Simone Veil a mis en place une consultation unique « toux et/ou fièvre », exclusivement dédiée à la détection et au suivi du virus avec un médecin généraliste présent chaque jour ; par ailleurs la téléconsultation a été renforcée, alors que les consultations usuelles ont été transférées au Centre de Santé des Epinettes pour éviter que les publics ne se croisent.

L'Espace Santé a par ailleurs mis en place un dispositif téléphonique de soutien psychologique, tout comme l'Espace Parents-Enfants pour des difficultés d'ordre familiale et l'Aparté pour les jeunes ou futurs parents. Toujours pendant le confinement, la Ville a doté 36 familles non-équipées d'un ordinateur portable pour permettre à leurs enfants de suivre l'école à la maison. La Ville a aussi maintenu l'accueil téléphonique du centre d'appel et rendu gratuit le stationnement sur tout le territoire ; un service minimum pour les enfants des personnels de secours a été mis en place, y compris pendant la période de congés scolaires. Après la période de confinement, les maires de Grand Paris Seine Ouest ont décidé de mobiliser 3 millions d'euros pour soutenir les commerçants indépendants. La Ville a par ailleurs décidé des mesures d'exonération des taxes sur les droits des terrasses et des stores pour accompagner la reprise d'activité des commerces. Des extensions ou des créations temporaires de terrasses sur l'espace public ont aussi été autorisées. Enfin, parmi les 20 centres de dépistage COVID ouverts par l'Agence Régionale de Santé, un l'a été à Issy-les-Moulineaux, au gymnase Jacques Godet, depuis le 28 septembre. Ce centre s'adresse aux personnes prioritaires.

Suite à l'appel lancé par la Municipalité des élus isséens ainsi que des agents de la Ville sont venus rejoindre le contingent des volontaires durant la crise sanitaire. Ils ont ainsi participé à la veille téléphonique mise en œuvre pour les personnes fragilisées, ainsi qu'à la distribution de masques auprès de la population et des commerçants.



Ville solidaire dans les catastrophes

La Ville a pu démontrer sa solidarité devant les événements tragiques de 2020. Suite à la double explosion survenue à Beyrouth en août, un centre de dons a été ouvert au Palais des Sports, co-géré par deux associations, l'Éparchie Maronite et Homenetmen France. Par ailleurs, l'Hôtel de Ville a symboliquement été illuminé aux couleurs du drapeau libanais, et parallèlement une mission de GPSO s'est rendue sur place pour y apporter des masques de protection contre le coronavirus et des médicaments. Le 8 octobre, le Conseil Municipal a voté l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 70 000 euros (soit 1 euro par habitant) attribuée à la Croix-Rouge française et à destination des victimes de Beyrouth. Mais l'actualité entretemps ayant été tragique, deux autres subventions du même montant ont été votées lors de la séance du Conseil Municipal du 8 octobre, une à destination des sinistrés des vallées des Alpes-Maritimes suite aux terribles dégâts causés par la tempête Alex, et une à destination du Fonds Arménien de France pour les populations civiles frappées par le conflit au Haut-Karabakh

Aides sociales

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) met en place d'autres actions solidaires pour le compte de la Ville, soutenu par des associations telles que Seine Ouest Insertion, Issy Séniors ou encore Issy Solidaires. Le CCAS gère notamment les aides sociales obligatoires, les aides facultatives, le Libre-Service Social, le dispositif « Eau solidaire », le Fonds Social Energie, le Fonds Social Logement... Parmi les aides facultatives, la Bourse aux étudiants a été reconduite en 2020 ; ce dispositif permet d'aider les familles des classes moyennes ayant des enfants poursuivant des études supérieures, et non éligibles à une bourse d'État ou à une bourse de la Région Ile-de-France. Une aide de 700 euros est accordée à ces étudiants, en contrepartie de quoi ces derniers s'engagent dans une action de bénévolat dans l'année en lien avec le CCAS : participation à la Collecte Alimentaire, accompagnement d'une sortie avec des personnes handicapées ou âgées, aide au Libre-Service Social ou Jardin des Coteaux, visite au domicile de personnes âgées, participation aux séances de Cinéma Différence...



Créé en 1995, le libre-service social est une épicerie sociale qui assure un mode de distribution alimentaire avec un accompagnement qui respecte la dignité de chacun et favorise l'inclusion sociale. Il s'appuie sur un réseau d'environ 50 bénévoles. Les bénéficiaires sont orientés au CCAS par les travailleurs sociaux des structures partenaires. L'accès au libre-service social est attribué pour trois mois, renouvelable une fois, en fonction du budget de la famille et d'un exposé social de la situation. Ce service est resté ouvert pendant le confinement et 50 familles supplémentaires ont pu en bénéficier. L'épicerie est approvisionnée en produits secs à l'occasion de la collecte alimentaire qui se déroule chaque année le dernier week-end de novembre ; ce sont 22,2 tonnes qui ont été récoltées en 2019.

L'équipe de l'Espace Seniors
accompagnée de bénévoles
d'Issy Séniors et d'Isséens a
assuré une veille quotidienne
auprès des personnes inscrites
sur le registre des personnes
vulnérables du CCAS

Le Jardin des Coteaux

Le Jardin des Coteaux accueille des isséens qui sont orientés vers le CCAS par les structures sociales (EDAS, associations, centres d'hébergement, Hôpital Corentin Celton). Il se veut un lieu de rencontres et d'entraide permettant à chacun de participer à des actions collectives dynamisantes. Les cultures et récoltes s'effectuent de manière collective et une partie des denrées sert à approvisionner le Libre-Service Social. Aux côtés de sept bénévoles, le jardin est animé par des professionnels de l'association Espaces, association d'insertion par l'agriculture urbaine, pour une quinzaine de bénéficiaires réguliers. Depuis plusieurs années, des groupes de salariés de différentes sociétés isséennes se rendent sur le site pour des activités bénévoles aux côtés des bénéficiaires : réfection des parcelles, installation d'un nouveau châssis pour les semis, plantation de fleurs et préparation des parcelles pour l'hiver. Le Jardin des Coteaux accueille par ailleurs des groupes d'enfants des accueils de loisirs de la Ville.

Le Plan Canicule

Le dispositif de gestion des risques liés à la canicule a été reconduit en 2020. La veille saisonnière s'est opérée du 1er juin au 15 septembre. 816 personnes étaient inscrites sur le registre des personnes vulnérables du plan canicule. La préfecture des Hauts-de-Seine a déclenché le niveau 3 « Alerte Canicule », le 6 août 2020, puis le niveau 4, mobilisation maximale, du 7 août au 12 août 2020 inclus. Au caractère durable et exceptionnel de ce phénomène s'ajoutait un contexte sanitaire particulier lié à l'épidémie de Covid-19 et à la pollution à l'ozone. Cette période sensible avait été anticipée par le CCAS qui s'est mobilisé auprès des Isséens, notamment les plus fragiles. Des messages de prévention ont été diffusés sur le site internet de la ville et les réseaux sociaux, ainsi qu'un message de prévention quotidien à tous les bénéficiaires de la téléalarme (440 personnes) par Europ Assistance (via les boîtiers de téléalarme). Ainsi, l'équipe de l'Espace Seniors, accompagnée de bénévoles d'Issy Seniors et d'Isséens qui s'étaient portés volontaires durant le confinement sanitaire, a assuré une veille quotidienne auprès des personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables du CCAS. Dans ce cadre :

- **4 054 appels téléphoniques quotidiens** ont été passés afin de rompre l'isolement et de rassurer des personnes restées à domicile.
- **84 visites** à domicile ont été réalisées par l'équipe de l'Espace Seniors et un binôme de bénévoles de la section locale de la Croix-Rouge Française d'Issy-les-Moulineaux. A ces occasions, depuis le début de la veille saisonnière à compter du 1er juin, 122 ventilateurs et 156 brumisateurs ont été livrés.
- **300 brumisateurs** et une bouteille d'1,5 L d'eau par jour ont été distribués aux 150 bénéficiaires du portage de repas à domicile.
- **184 personnes** ont été accueillies dans les 5 lieux climatisés dédiés aux seniors, dont les horaires ont été étendus jusqu'à 22 heures pour 3 d'entre eux. Un transport adapté était mobilisé si besoin, week-end compris. Le plan Grand froid n'a pas encore été activé en 2020.

Aménagement d'un Jardin Solidaire

Un espace de plus de 500 m² dans le Jardin botanique et appartenant à la Ville a été mis à disposition de Seine Ouest Insertion. Selon les analyses du sol, une excavation de la terre sera réalisée puis un apport de terre végétale et un aménagement en espaliers. Ce jardin viendra s'ajouter aux plus de 400 m² du Jardin des Coteaux et permettra de cultiver plus de fruits et légumes, toujours dans le respect de la nature et de l'environnement, en accompagnant des personnes en réinsertion professionnelle de l'association Seine Ouest Insertion qui assurera la gestion de ce site, en partenariat avec l'association Espaces. Les collectes en circuit court seront ensuite vendues sur site et/ou dans les locaux de Seine Ouest Insertion. Les travaux démarreront pendant l'hiver 2020/21.

Des logements dédiés aux femmes victimes de violence

Emmaüs Habitat doit réaliser une opération de 15 logements sociaux (5 PLAI adaptés, 5 PLUS et 5 PLS) au 36, avenue du Bas Meudon. Dans cette opération, cinq logements sont prévus pour des femmes victimes de violence en intermédiation locative. L'opération est prévue pour s'achever à la fin de 2021.



BUDGET CLIMAT

D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Débat d'orientation climatique

La Ville va se doter dès 2021 d'un Budget climat. Celui-ci comptabilisera annuellement un plafond maximal d'émissions de CO₂ au niveau du territoire, comprenant les acteurs publics et privés (ménages et entreprises). Elle s'engage ainsi très activement dans la transition écologique conformément aux "Accords de Paris" qui visent à limiter à 2 degrés le réchauffement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à atteindre la neutralité carbone au niveau national à horizon 2050, soit un équilibre entre les émissions et l'absorption de CO₂ (végétation et matériaux biosourcés).

La ville s'engage très activement
dans la transition écologique conformément
aux "Accords de Paris"



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET DEFINITIONS

L'Accord de Paris

Premier accord universel sur le climat, applicable à tous les pays à partir de 2020, fixe comme objectif de maintenir le réchauffement à +2°C en visant d'ici 2050 la neutralité carbone entre les émissions et les puits.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015¹

- GES : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 (facteur 4).
- ENERGIES : réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030 ; atteindre un niveau de performance énergétique conforme aux normes « bâtiment basse consommation » pour l'ensemble du parc de logements à 2050.
- DECHETS : réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025.

Objectifs repris dans la Stratégie nationale bas carbone² :

STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE

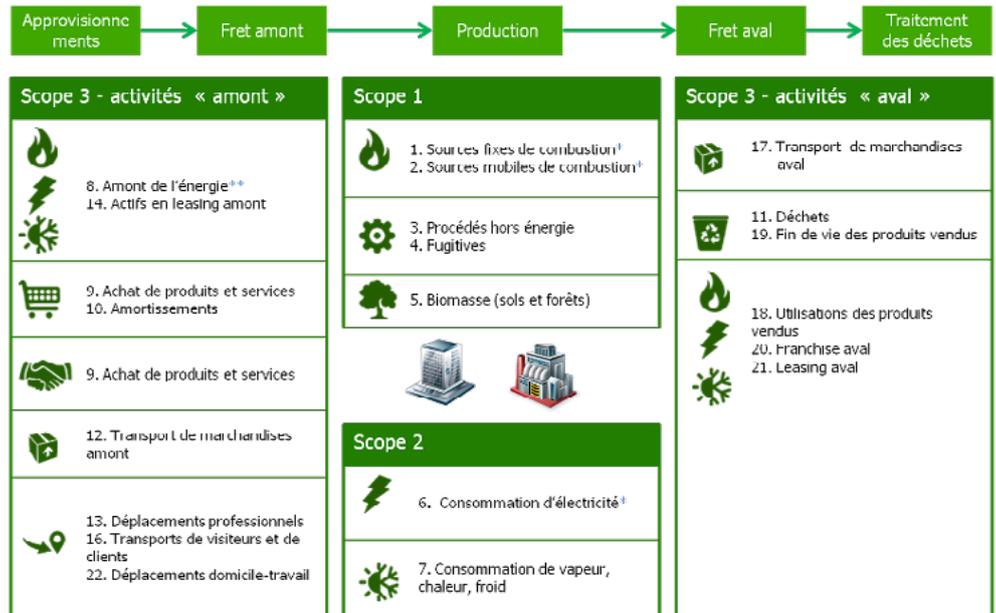
Les émissions / l'empreinte GES

- L'empreinte carbone des Français représente 11 tonnes équivalent CO₂/hab en 2018 (scope 1 à 3), à réduire à 2 teqCO₂ d'ici 2050.
- A Issy, les émissions de GES représentent 1,9teq CO₂/hab (scope 1 et 2) avec une diminution de 26% entre 2005 et 2019 contre 6,6 teq CO₂/hab au niveau national.

Les émissions indirectes (scope 3) représentent 55% du total de l'empreinte et sont exclues de certains calculs. Une prise en compte progressive est souhaitable.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031044385/2020-11-03/>

² <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

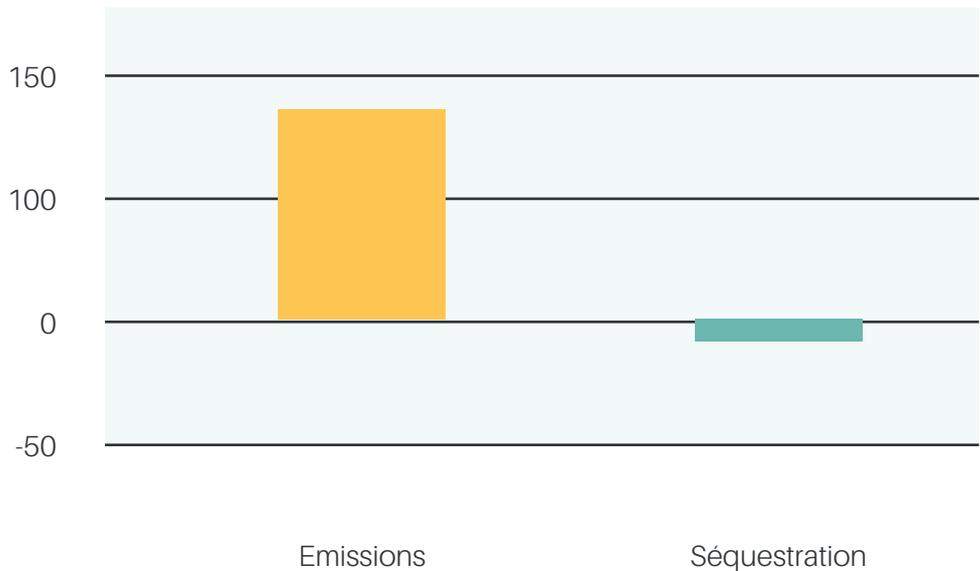


* Utiliser uniquement la part combustion des facteurs d'émissions
 ** Utiliser uniquement la part amont des facteurs d'émissions

PRIORITÉS CLIMATIQUES D'ISSY

Viser l'équilibre émissions / puits de carbone à horizon 2050 sur le territoire

Balance émissions / séquestration de GES annuelle (KteqCO2 / an)



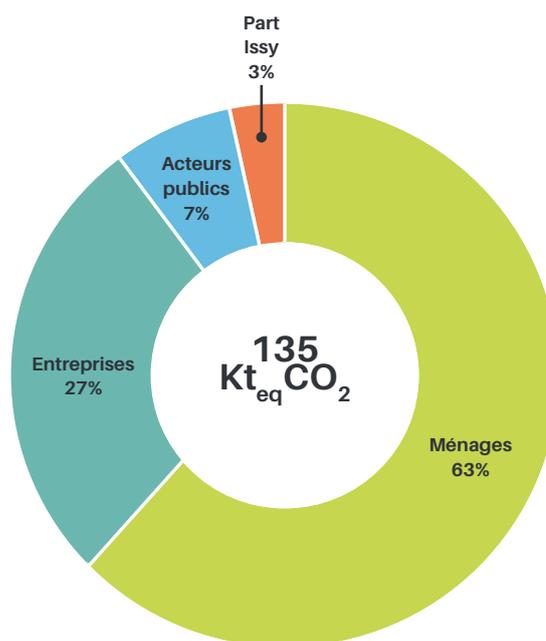
Les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Emissions de GES en baisse depuis 2005 : -26% entre 2005 et 2019 (source INDDIGO)

- Amélioration des logements avec le renouvellement du parc :
- -26% d'émissions de GES (2005 / 2019)
- -18% de consommations énergétiques (2005 / 2019)
- +22% de nombre de logements (2005 / 2019)

	Émissions GES (Scope 1 & 2)	Émissions GES / hab (Scope 1 & 2)	Évolution 2005 / 2019
Issy	135 Kt _{eq} CO ₂	1,9 Kt _{eq} CO ₂	-26%
GPSO	768 Kt _{eq} CO ₂	2,4 Kt _{eq} CO ₂	non connu
MGP	20 900 Kt _{eq} CO ₂	1,9 Kt _{eq} CO ₂	non connu

Répartition des émissions de GES (Scope 1&2) par acteurs



Enjeux climat des principaux émetteurs de GES : résidentiel et tertiaire

- Rénovation des logements (en particulier les maisons individuelles) et des bâtiments (application du décret Tertiaire) "inciter à utiliser les dispositifs, dont Maprimrenov" + faire connaître les aides au ravalement et isolation. Plus d'information sur le dispositif d'aide à l'isolation : Maprimrenov et les aides au ravalement : www.issy.com/renovationlogement
- Décarboner le mix énergétique (pétrole et gaz) en développant les énergies renouvelables (géothermie, solaire photovoltaïque etc.)

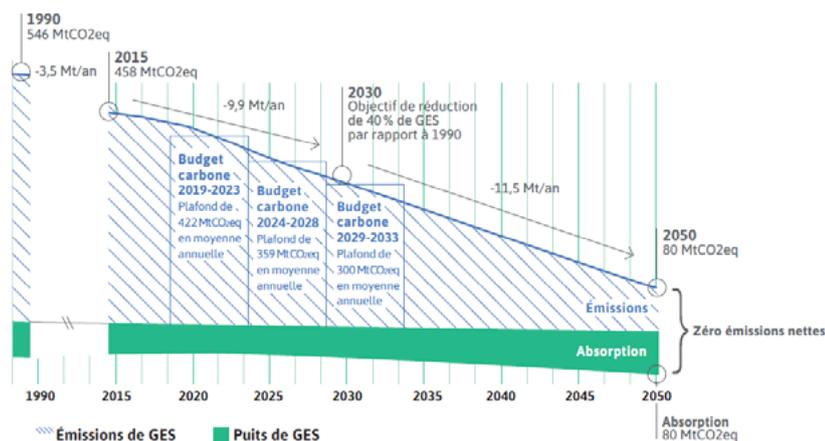
PLAN D'ACTION

BUDGET CLIMAT : LA MÉTHODOLOGIE D'OSLO

1 - Fixer des objectifs stratégiques de réduction des GES

S'appuyer sur les objectifs définis dans la stratégie nationale bas carbone en lien avec le Plan climat de GPSO visant un objectif de neutralité carbone en 2050.

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)



2 - Calculer un plafond réaliste des émissions annuelles



Bâtiments : -49% en 2030 d'émission de GES par rapport à 2012.

Patrimoine bâti, les fluides et l'Agence locale de l'énergie à GPSO ainsi que les acteurs privés (aménageurs, bailleurs sociaux, propriétaires)



Transports : -28% en 2030 d'émissions de GES / 2012.

Espaces publics, les moyens généraux et les ressources humaines ainsi que la Direction mobilité GPSO. + ZFE?



Production d'énergie : porter la part des énergies renouvelables à 33% de la consommation finale d'énergie en 2030.

Bâtiments publics et les fluides, GPSO avec l'Agence locale de l'énergie et la Ville durable.



Déchets : -35% d'émission de gaz à effet de serre en 2030 / 2012.

Urbanisme, GPSO en lien avec le SYCTOM ainsi que la Ville durable.



Forêt-bois et sols : augmentation des puits de carbone de manière à équilibrer les émissions de GES en 2050.

Urbanisme, Espaces publics, la Ville durable et GPSO.

3 - Communiquer sur les avantages pour la qualité de vie des habitants

Page internet du Budget climat avec des indicateurs-clés et bonnes pratiques (open data)

4 - Surveiller en créant un baromètre climatique

Créer un tableau de bord Budget climat

5 - Identifier l'impact climatique des dépenses de la Ville

En partenariat étroit avec le Maire-adjoint chargé des finances et notamment celles du plan pluriannuel d'investissement.